

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article444>

Débris plastiques et ordures menacent les océans, selon le PNUE

- Actualités - Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 8 juin 2009

Site de l'Association Adéquations

Des vieux équipements de pêche aux sacs en plastiques en passant par les mégots de cigarette, c'est une marée montante de déchets marins qui menace les océans et les plages dans le monde entier, prévient le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan.

« Les déchets marins sont symptomatiques d'un malaise plus généralisé, à savoir la mauvaise gestion persistante des ressources naturelles. Les sacs en plastique, les bouteilles et autres débris qui s'entassent au fond des océans pourraient être drastiquement réduits en réduisant la quantité de déchets et améliorant la gestion et le recyclage », a déclaré Achim Steiner, directeur exécutif du PNUE.

« Certains des déchets comme les sacs en plastiques fins qui étouffent la faune et la flore marine devraient être interdits et retirés du marché dans le monde entier - il n'y a tout simplement pas de justification pour continuer de les fabriquer », a-t-il ajouté.

Selon un rapport publié à l'occasion de la Journée, le plastique, notamment les sacs et bouteilles en plastique, constitue 80% des ordures collectées dans la mer à travers le monde. Ces déchets se transforment en débris qui peuvent être absorbés par les plus petits animaux marins de la chaîne alimentaire. Or la production de plastique est estimée à 225 millions de tonnes par an.

Quant aux déchets dérivés de la cigarette, ils représentent 40% des ordures marines dans la mer Méditerranée et plus de la moitié des déchets récupérés sur les côtes du Venezuela en 2005.

Le PNUE recommande d'augmenter le niveau des amendes pour le rejet des déchets dans la mer. Ainsi, le bateau de croisière américain Regal Princess a reçu une amende de 500.000 dollars en 1993 pour avoir rejeté 20 sacs d'ordures dans la mer. « De telles amendes représenteraient une véritable dissuasion », selon l'agence des Nations Unies.

« Les activités humaines prélèvent un lourd tribut sur les océans et les mers de la planète. Des écosystèmes marins vulnérables, tels les coraux, et des pêcheries importantes sont endommagés par la surexploitation, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, les pratiques de pêche destructrices, les invasions d'espèces allogènes et la pollution marine, notamment de source terrestre », a rappelé pour sa part le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan.

En outre, « l'élévation des températures et du niveau de la mer et l'acidification des océans causées par les changements climatiques représentent d'autres menaces pour la vie marine, les communautés côtières et insulaires et les économies nationales », a-t-il ajouté.